



## SOMMAIRE

Déclaration préalable .....	1
CSE Extraordinaire ce qu'il faut retenir et analyse de la CFE-CGC .....	1

## Déclaration préalable de la CFE-CGC

Retrouvez [ICI](#) la déclaration préalable de la CFE-CGC dans le cadre du CSE Extraordinaire du 11 décembre 2025. La CFE-CGC Orange a interpellé la Direction sur la situation de Massalia

## Sécurité à Massalia : ce qu'il faut retenir du CSE Extraordinaire

À la suite de plusieurs incidents graves aux abords du site Orange Massalia (présence de munitions, affrontements à proximité, tensions répétées), la Direction a décidé le 28 novembre de fermer temporairement le site et de placer les salariés en télétravail ou sur des sites de repli, afin de protéger les équipes.

À la demande des élus, un CSE extraordinaire s'est tenu pour examiner les conditions d'un éventuel retour. La Direction y a présenté un plan de reprise progressive à compter du 15 décembre, reposant sur :

- Un **renforcement de la sécurité**
- Une augmentation des agents de sécurité
- Une présence policière renforcée aux abords du site et du métro
- Un agent de sécurité RTM à la sortie du métro Nationale aux heures d'arrivées et départs des salariés
- La sécurisation des accès et des parkings du site
- L'arrêt des parkings extérieurs
- Une information des salariés en temps réel par SMS et mail en cas de tensions aux abords du site
- Des exercices de mise en sûreté. (Une procédure qui sera déployée au 1<sup>er</sup> trimestre 2026).

La Direction a confirmé que les dispositifs d'alerte par SMS ou mail en cas de tensions aux abords du site ne concernent que les salariés résidents, et qu'aucune procédure n'est prévue pour les visiteurs (prestataires, intervenants, partenaires). Pour la CFE-CGC Orange, cette situation est inacceptable : un site sécurisé ne peut pas l'être à deux vitesses. L'absence d'information des visiteurs constitue un angle mort majeur en matière de prévention des risques

### ⚠ Place de parkings insuffisants : aucune solution pour les salariés exposés

À la question de la CFE-CGC Orange concernant la sécurisation des salariés contraints de se garer à l'extérieur ou d'utiliser les transports en commun faute de place de parking, la réponse est claire : aucune mesure spécifique n'est prévue à ce stade. Cette absence de solution pose un problème sérieux de cohérence, alors même que les risques aux abords du site ont motivé la fermeture initiale.

### ⚠ Position de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC Orange considère que les conditions d'un retour réellement sécurisé **ne sont pas encore pleinement réunies**. **La sécurité ne peut être ni partielle, ni théorique, ni évolutive a posteriori. Elle doit être globale, anticipée et durable, pour tous : salariés, visiteurs et intervenants.** La CFE-CGC Orange restera extrêmement vigilante et continuera d'exiger des garanties concrètes, conformes au droit et adaptées à la réalité du terrain, avant toute normalisation de la situation.

## Analyse de la CFE-CGC : des zones d'ombre persistantes

⚠ Alerte en cas de tensions : les visiteurs oubliés



**CHOISISSEZ  
CEUX QUI  
AGISSENT !**

Vos représentants  
Jonathan Diaz – Elu CSE DOGSE  
Safa Gragueb-Chatti - Elue et cheffe de file du  
CSE DOGSE  
Philippe Drouet - Elu CSE DOGSE et chef de  
file du CSEC

